

FORMATION



# Maraîchage



• **AGROBIO PÉRIGORD** •  
Les Agriculteurs **BIO** de Dordogne

5 ET 12  
SEPT  
2023

## RÉALISER SES SEMENCES DE POTAGÈRES

### OBJECTIF

Acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour produire ses propres semences de potagères

### PRÉ-REQUIS

Pas de connaissances pré-requises

### DESCRIPTION

- Enjeu et réglementation
- Généralités sur les plantes : cycle, physiologie, pollinisation et dissémination
- Cultiver des porte-graines : itinéraire technique, multiplication et règles de production
- Produire de la semence : sélection, récolte, tri, séchage et stockage
- Mise en pratique : pollinisation manuelle, récolte et stockage

### PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familial
- Porteur de projet en agriculture (installation ou conversion)
- Salarié du secteur agricole
- **Exceptionnellement cette formation est ouverte aux jardiniers amateurs**



Crédits photos : Agrobio Périgord 2023.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation en salle et échanges avec les participants  
Mise en pratique sur le terrain

### ÉVALUATION

Fiche d'évaluation des acquis en début et fin de session et un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Date limite d'inscription :** Mercredi 28 août 2023  
**Nombre de places :** 12  
**Dates :** **Mardis 5 et 12 septembre 2023**  
**Adresses :** 5 sept. > Petite Salle Polyvalente, Le bourg, 24430 Coursac / 12 sept. > 6 rue Pierre de Bourdeilles, 24310 Paussac-et-St-Vivien  
**Durée :** 14 heures (2 jours)  
**Horaires :** 9 h -13 h et 14 h - 17 h  
**Repas :** Amener son repas  
**Matériel :** Les participants sont invités à apporter leurs porte-graines afin de pouvoir réaliser les ateliers pratiques

**Intervenant-e-s :**  
**Sèm'la Vie**, Didier MEUNIER producteur de semences potagères

## RESPONSABLE DE STAGE

**Orlane SALVADORI** – animatrice-technicienne  
 06 86 38 86 41 – o.salvadori@agrobioperigord.fr

## TARIFS & PRISE EN CHARGE

- Selon le statut du bénéficiaire, voir les [Conditions Générales de Services](#)
- \* **Nouveauté** : Des frais de formation sont systématiquement demandés à l'inscription, ils sont de 15 € / jour de formation
- Le montant à régler, en fonction de votre statut, vous sera communiqué via la convention de formation venant finaliser votre inscription

### EN CHIFFRE

**265** stagiaires et **29** formations en 2022.  
 Taux de satisfaction global : **92,6 %**  
 Taux de satisfaction pour cette formation en 2022 : **98 %**

**A RENVoyer AU RESPONSABLE DE STAGE AVANT LE MERCREDI 28 AOÛT 2023**

ACCOMPAGNER DE VOTRE RÈGLEMENT – L'INSCRIPTION SERA EFFECTIVE À RÉCEPTION DE L'INTÉGRALITÉ DES DOCUMENTS

## BULLETIN D'INSCRIPTION RÉALISER SES SEMENCES DE POTAGÈRES

Nom : ..... Prénom : .....

Structure : .....

Date de naissance (*exigée par Vivéa*): \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

**Votre statut**  chef d'exploitation  cotisant solidaire  conjoint collaborateur

aide familial  porteur de projet en agriculture  salarié secteur agricole et para-agricole

salarié hors secteur agricole ou fonctionnaire  autre, préciser : .....

**Adhérent à une association du réseau FNAB :**  Non  Oui, laquelle : .....

**Quelles sont vos attentes pour la formation ?** .....

Je souhaite covoiturier  Je souhaite trouver une solution d'hébergement

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de service et la politique de confidentialité (RGPD)  J'ai joint le chèque du montant relatif à la participation forfaitaire

Je veux être recontacté pour échanger sur de possibles adaptations des modalités de formation à ma situation (*Personne en situation de handicap*)

Fait à : ..... le ..... Signature :